

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ESCALADE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

<b>Par :</b>	Maryse Desroches
<b>Titre :</b>	Directrice par intérim
<b>Date :</b>	2 juillet 2021

## **1. Mot de la présidente ou du président**

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'école de l'Escalade (le « CÉ »), il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2020-2021 qui résume nos activités de la dernière année scolaire.

Bien que cette dernière année fût encore un peu bousculée par la pandémie, le conseil a continué à travailler sur les dossiers décrits dans ce rapport afin de maintenir l'amélioration continue des services offerts à nos enfants, et ce, malgré les diverses contraintes qui ont été imposées en réponse à cette crise.

Rappelons que la mission de la direction, des enseignants, du personnel de soutien, des professionnels, des bénévoles et des membres du conseil d'établissement est la même : travailler ensemble pour assurer une instruction de qualité dans un environnement social qui promeut des règles de vie exemplaires et de saines habitudes aux élèves. Dans ce même but, sachez que le conseil d'établissement est toujours ouvert à recevoir vos suggestions et commentaires pour apporter des améliorations dans chacun de ces volets. N'hésitez jamais à communiquer avec moi ou à discuter avec un membre du conseil.

Simon Lefebvre, président du conseil d'établissement

## **2. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Annie-Monica Daigle	Technicienne en service de garde
Nadine Drolet	Technicienne en éducation spécialisée (TES)
Anik Dupont	Parent
Simon Jomphe	Parent
Fannie Lavoie	Parent
Simon Lefebvre	Parent, président
Chantal Minguy	Enseignante
Isabelle Robichaud	Parent
Christine Savard	Enseignante

### 3. Dates des rencontres

19 octobre 2020	31 mai 2021
17 mars 2021	21 juin 2021
26 avril 2021	

**N.B. : 67.** Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire

### 4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

*L'Escalade s'est donné comme vision de devenir « une communauté éducative riche de sa diversité qui collabore au développement du goût d'apprendre et à l'engagement de chaque élève dans des apprentissages porteurs d'avenir ». Pour cheminer vers l'atteinte de cette vision, nous avons convenu de nous appuyer sur les valeurs suivantes : **Respect, autonomie et persévérance**. Cette vision et ces valeurs sont au cœur de nos différentes actions et décisions.*

Afin de cibler ses actions sur les enjeux propres au milieu, l'équipe s'est donnée quatre objectifs :

- Augmenter le nombre de rencontres pour harmoniser ses pratiques évaluatives en français et en mathématique;
- Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76% et plus dans la compétence raisonner à la fin du 3<sup>e</sup> cycle;
- Augmenter le nombre d'élèves ayant 76 % et plus en écriture à tous les niveaux;
- Faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour.

### 5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de vie ont été revues cette année. Elles ont été tournées à la positives en nommant le comportement attendu par les élèves. Elles ont pour but de permettre aux élèves d'évoluer dans un milieu sécuritaire, empreint de respect.

Le passeport continue d'être un outil de suivi et d'échange entre l'école et la maison. Des conséquences logiques telles que pertes de privilège ou geste de réparation seront appliquées en

cas de manquement.

En ce qui concerne le plan de lutte contre la violence et l'intimidation, il a aussi été légèrement révisé. Entre autres, le visuel a été modifié afin de rendre plus explicite la gradation des gestes. Les gestes de violence ou d'intimidation sont traités avec un grand sérieux. Un effort a été fait afin de consigner tous ces gestes. Des protocoles individualisés sont rapidement mis en place afin d'accompagner les élèves qui éprouvent des difficultés à ce sujet.

## **6. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Les frais chargés aux parents ont été adoptés le 21 juin 2021. Ils sont revus chaque année afin que le coût chargé aux parents corresponde à ce qui est strictement nécessaire.

## **7. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

<b>Dates</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CE</b>
26 avril 2021	Critères de sélection de la direction d'école	Statu quo
26 avril 2021	Photo scolaire (choix d'un studio)	Statu quo

## **8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP**

<b>Dates</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
21 juin 2021	Bilan projet éducatif	Bilan qualitatif déposé sur le site de l'école
8 septembre 2021	Rapport annuel du CÉ pour l'année 20-21	Document du CSS présenté à l'assemblée générale des parents, puis déposé sur le site internet de l'école.

## **9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
19 octobre 2020	Approbation des sorties éducatives sur les plateaux environnants	Comme les règles sanitaires interdisaient les sorties en début d'année, les sorties à pied sur les plateaux environnants ont été pré-approuvées. Proposition approuvée à l'unanimité.
19 octobre 2020	Approbation de la planification des COSP 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup>	Approuvée à l'unanimité
19 octobre 2020	Approbation de la planification éducation sexualité	Approuvée à l'unanimité
17 mars 2021	Approbation de la grille-matière	Approuvée à l'unanimité
26 avril 2021	Règles de régie interne du service de garde	Approuvées à l'unanimité
26 avril 2021	Modification au calendrier : accueil des futurs élèves du préscolaire le 10 juin 2021 (remis au 11 en cas de pluie)	Approuvée à l'unanimité
31 mai 2021	Modification au calendrier 20-21 : activité de fin d'année offerte selon l'horaire continu	Approuvée à l'unanimité
31 mai 2021	Modification au calendrier 21-22 : accueil progressif au préscolaire et photographie scolaire	Approuvée à l'unanimité
31 mai 2021	Code de vie et protocole visant à contrer l'intimidation et la violence	Les règles de vie sont approuvées à l'unanimité, séance tenante. Il est suggéré d'apporter quelques modifications au protocole visant à

		contrer l'intimidation et la violence. Il est approuvé le 21 juin 2021

### **10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires</b>	<b>Précisions</b>
26 avril 2021	Consultation des élèves aux sujet de l'école à distance.	Les membres du CÉ ont décidé de sonder les élèves des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles sur leur vécu lors de l'enseignement à distance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un truc qu'ils aimeraient donner pour bien réussir ses cours en ligne;</li> <li>- Ce qu'ils ont aimé le plus;</li> <li>- Ce qu'ils ont aimé le moins</li> </ul> Les résultats ont été partagés aux membres du CÉ et aux membres du personnel.

### **11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
19 octobre 2020	Adoption du budget de l'école	Adopté à l'unanimité
17 mars 2021	Résolution concernant les mesures protégées et dédiées	Résolution approuvée à l'unanimité
21 juin 2021	Frais chargés aux parents 2021-2022	Approuvées à l'unanimité
21 juin 2021	Liste des fournitures scolaires 2021-	Approuvée à l'unanimité

	2022	
--	------	--

## **12.Projets spéciaux**

C'est encore une fois une année bien spéciale qui a été vécue. Les mesures sanitaires relatives à la Covid-19 ont pris beaucoup de place et plusieurs activités ou projets ont dû être mis de côté en raison des restrictions.

Quelques classes ont été fermées entre octobre et janvier. Ensuite, nous avons appris la fermeture complète des écoles, en avril. Les outils informatiques ont été déployés rapidement afin que chaque élève ait son propre appareil pour suivre ses cours en ligne. De l'enseignement à distance a été offert afin que les apprentissages se poursuivent. Autant les élèves que les enseignants ont fait des pas de géants quant à l'utilisation des technologies. Comme nous étions tous heureux de retrouver les élèves en mai!

Malgré le contexte, l'équipe et les élèves ont saisi les occasions de vivre des projets et des activités motivants! Des activités récompenses rassembleuses comme le concours de forts, des activités thématiques, le tableau des experts, le journal le Rappel, etc.

Une campagne de financement a été tenue en lien avec le projet de réfection de la cour d'école. En raison du contexte, les travaux ont été reportés à l'été 2022.

## **13.Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)**

Les membres du Conseil d'établissement tiennent à remercier toute l'équipe pour son travail assidu tout au long de l'année. Malgré les contraintes, les changements, les imprévus, le personnel a maintenu le cap en plaçant toujours l'élève au centre de ses actions.

Afin d'assurer la réussite des jeunes, la collaboration école-famille est un atout important. L'équipe remercie sincèrement les parents pour leur collaboration tout au long de l'année.

Enfin, chers élèves, nous ne pouvons que vous féliciter pour votre résilience, votre courage, votre persévérance et votre créativité. Vous êtes inspirants!

